

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2007027

Signataire : MB/ED/NH

OBJET :Centre Communal d'Action Sociale et services sociaux - modification de façade et mise en place d'un élévateur "handicapés". Approbation du bilan global prévisionnel. Autorisation donnée au maire de signer et déposer la déclaration de travaux.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le bilan global prévisionnel,

Vu l'article L 422-1 du code de l'urbanisme,

Sur avis favorable de la Commission gestion de patrimoine, transports, circulation et stationnement.

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article 1 : approuve le bilan global prévisionnel de l'opération citée en objet à 80 000 € TTC.

Article 2 : autorise monsieur le Maire à signer et déposer la déclaration de travaux relative à cette opération.

La dépense correspondante sera imputée au budget communal sur le 102-2313/520.

Pour le Maire

L'adjoint délégué